
DELIBERATION

CONSEIL DEPARTEMENTAL

31 Mars 2017

OBJET : Information au Conseil Départemental dans le cadre
d'une garantie d'emprunt déjà votée.
Opération : acquisition en VEFA de la MECS dénommée "Ilot Chanterelle"
-
**Boulevard Flammarion/Rues Isoard et Commandant Mages
(13001 Marseille).**

L'an deux mille dix-sept et le Vendredi trente et un Mars, à quatorze heures trente, le Conseil Départemental s'est réuni en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ETAIENT PRESENTS :

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI,
Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-
Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD,
Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-
Claude FERAUD, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Bruno GENZANA, Jacky GERARD,
Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI,
Henri JIBRAYEL, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES,
Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE, Christophe MASSE, Danielle MILON,
Véronique MIQUELLE, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN,
Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT,
Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI,
Evelyne SANTORU-JOLY, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL,
Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ETAIENT EXCUSES :

Hélène GENTE-CEAGLIO donne procuration à Martine AMSELEM,
Yves MORAINÉ donne procuration à Jean-Marc PERRIN,
Henri PONS donne procuration à Marie-Pierre CALLET,
Michèle RUBIROLA donne procuration à Josette SPORTIELLO

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

DELIBERATION

OBJET : Information au Conseil Départemental dans le cadre d'une garantie d'emprunt déjà votée.
Opération : acquisition en VEFA de la MECS dénommée "Ilot Chanterelle" - Boulevard Flammarion/Rues Isoard et Commandant Mages (13001 Marseille).

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A pris acte de l'information concernant le profil d'amortissement constant du capital du prêt souscrit par l'association des Dames de la Providence auprès du Crédit Coopératif et non progressif comme mentionné dans la délibération n°16 du 30 octobre 2015 du Conseil Départemental, dans le cadre de la garantie d'emprunt accordée pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de la MECS « Ilot Chanterelle » 13001 Marseille.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse
Directrice**

du Service des Séances de l'Assemblée